

SOCIAL ■ À Saint-Junien, Pouce travail a dressé son bilan annuel

Un tremplin pour le retour à l'emploi

Présidée par le président Michel Trabaud, l'assemblée générale de Pouce travail s'est tenue mardi 11 juin dans les locaux de Saint-Junien Habitat.

Cette association a fait récemment parler d'elle pour la remise de l'agrément d'Entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus) par la sous-préfète de Rochechouart, Anne-Sophie Marcon. L'agrément Esus est un atout supplémentaire sur la carte de visite de l'association : reconnaissance officielle, il lui permet de se démarquer et de mettre en avant ses activités auprès de leurs partenaires publics et privés.

Les membres du conseil d'administration étaient présents, le cabinet comptable Fiducial, le commissaire aux comptes ainsi que les salariées permanentes de l'association.

Plusieurs actions et projets ont également été évoqués au cours de cette assemblée : l'organisation de formations internes en entretien ménager et entretien des espaces verts, la mise en place de l'avance immédiate du crédit d'impôts pour les particuliers...



LE BUREAU DE POUCE TRAVAIL. Philippe Gandois, Cyrille Kervran, Marie-Claire Merle, Debbie Simonet, Jézabel Roy, Dorothée Chabaudie, Pauline Roblin, Christophe Nouhau et Michel Trabaud (de gauche à droite).

Grâce à l'ensemble des actions d'accompagnement et la mise au travail des salariés, Pouce travail poursuit son objectif de favoriser le retour à l'emploi des personnes accueillies, tout en offrant des services variés aux utilisateurs.

Des solutions trouvées

En 2023, 21 salariés sont « sortis » de l'association : 8 pour un emploi durable, 8 pour un emploi de transi-

tion (CDD moins de 6 mois) et 5 sorties « positives » (formation ou emploi dans une autre structure d'insertion).

Élection du bureau. À l'issue de cette assemblée, le conseil d'administration a été convoqué pour élire son bureau : Michel Trabaud a été réélu président, Cyrille Kervran, trésorier, Dorothée Chabaudie, vice-présidente et Philippe Gandois, membre actif. ■

REPÈRES ■

En 2023, 58.458 heures ont été effectuées par les 155 salariés auprès de particuliers, d'entreprises, d'artisans, de commerçants, de collectivités ou d'associations pour différents types de missions : entretien ménager, entretien des espaces verts, manutention, manœuvre.